

# BUREAU COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 19 JUILLET 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix neuf juillet à dix sept heures, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du 13 juillet 2021, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean Michel BAYLET,-Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

# 2021D7-5-2-134

**OBJET: SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS** 

#### Etaient présents:

Messieurs BAYLET Jean Michel, TERRENNE Jean Paul, DELACHOUX Jean-Paul, RENAUD Olivier, DELFARIEL Eric, BENOIT Pascal, LE CORRE Christiane, Madame MAERTEN Marie Bernard, et BOYER Serge.

#### Absents excusés:

Monsieur Jean DUPUY, Monsieur Guy MERIEL, Madame FILLATRE Francine, (a donné pouvoir à E.DELFARIEL), DOUSSON Bruno (a donné pouvoir à JP DELACHOUX), RATTO Stéphan (a donné pouvoir à JP TERRENNE)

#### Assistaient à la réunion :

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services

Mme DABERNAT Chrystelle : Attachée Territorial

Madame MAERTEN Marie Bernard a été désignée secrétaire de séance.

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél.: 05.63.29.92.00 - Fax: 05.63.29.92.01

Site: http://www.cc-deuxrives.fr Email: info@cc-deuxrives.fr



# 2021D7-5-2-134

# **OBJET: SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Le Président soumet ci-après, les demandes de subvention dont il a été saisies :

#### **A-RENOUVELLEMENT DE SUBVENTIONS:**

#### Marché Potier d'Auvillar:

Renouvellement de la subvention pour l'organisation du 29ème marché potier : demandé 7 000 € accordé en 2019 6 300 €

#### Comité des fêtes de Goudourville :

Renouvellement de la subvention pour l'organisation de la 6ème édition « Les Scènes Vertes » : demandé 3 000 € accordé en 2019 1 500 €

#### AVICA:

Renouvellement de la subvention pour l'organisation d'un festival regroupant musique, théâtre et humour : 15 000 €

#### **B** – **NOUVELLE SUBVENTION** :

## Auvillar en Musique:

Demande de subvention pour l'organisation de divers concerts : 600 €

#### LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

#### DÉCIDE

- d'attribuer les participations suivantes :

### **A-RENOUVELLEMENT DE SUBVENTIONS:**

Marché Potier d'Auvillar : 7 000 € Comité des fêtes de Goudourville : 2 000 € AVICA : 15 000 €

# **B – NOUVELLE SUBVENTION:**

Auvillar en Musique:

600€

Fait à Valence d'Agen, le 19 juillet 2021 Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme A Valence d'Agen, le 20 juillet 2021

Le Président de la Communauté de Communes des Deux Rives



Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire Reçu en Préfecture le

2 1 JUIL. 2021

Affiché sur le panneau des annonces légales le

2 1 JUIL, 2021

# AR PRÉFECTURE

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Numéro de l'acte : 2021D7\_5\_2\_134

Date de la décision : 19/07/2021

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20210719-2021D7\_5\_2\_134-DE

Acte transmis par : FURLAN Sophie

Collectivité emettrice : CC DEUX RIVES

Date de l'accusé de réception :21/07/2021

Nature de l'acte : Délibérations

Matière de l'acte : Finances locales / Subventions / attribuées

Document : 99\_DE-082-248200016-20210719-2021D7\_5\_2\_134-DE-1-1\_1.pdf (Document original)

Date de dépôt de l'acte : 21/07/2021 10:49:09

Date d'envoi de l'acte : 21/07/2021 10:50:33

Date de réception de l'AR : 21/07/2021 10:52:03